

Formation continue des familles d'accueil du canton de Vaud

***Accueillir un enfant... puis le voir partir...
Les enjeux autour de l'attachement et de la
séparation (nouvelle édition) – E. Werlen & H. Luy***

12 et 26 novembre 2026 – 19h à 21h30

***Sur mandat de la Direction générale de l'enfance et de
la jeunesse du canton de Vaud (DGEJ)***

Haute école de travail social Lausanne

Introduction

L'enfant qui naît a besoin de s'attacher à des personnes de référence pour (sur)vivre. La réponse réconfortante de la figure d'attachement va lui permettre de développer de bonnes capacités sociales et cognitives et d'explorer son environnement en s'éloignant. Les séparations, qui font partie de la vie des individus et des familles, sont des étapes constructives et fondamentales du développement. Elles sont nécessaires à l'individuation et l'autonomisation. La non-possibilité de se séparer dans des moments centraux du développement peut d'ailleurs déboucher sur des pathologies.

Accueillir un enfant soulève des questions autour des enjeux de l'attachement et de la séparation. En effet, lorsqu'un enfant est placé en famille d'accueil, la question de son départ devra tôt ou tard se poser. Ce départ constitue une « crise prévisible » qui nécessite une préparation. Dans certaines situations, la séparation est progressive et se prépare dans un processus dans lequel chaque acteur - l'enfant, la famille biologique, la famille d'accueil - peut trouver sa place. Dans d'autres situations, la séparation peut être brutale, vécue comme une rupture et un arrachement qui suscite un sentiment d'incompréhension. Dans ce type de situations, lorsque la séparation est vécue comme une rupture, les enjeux émotionnels et de loyauté se cristallisent et les positions de chacun se rigidifient.

Compétences visées

La formation permettra aux familles d'accueil :

- De réaliser en quoi leurs contributions quotidiennes auprès de l'enfant peuvent participer à lui donner une sécurité interne, y compris dans un contexte de départ et/ou de séparation.
- De repérer les signes chez l'enfant indiquant que celui-ci est suffisamment sûr et qu'il commence à entrer dans un processus d'attachement.
- D'ajuster adéquatement leur posture et de développer des outils contribuant à donner le plus de sécurité possible à l'enfant accueilli autour du moment du départ.
- De réfléchir, dans le contexte de la séparation avec l'enfant, à des manières possibles de rester en lien avec lui ou elle, tout en tenant compte de la présence des autres adultes impliqués et de son statut de famille d'accueil.

Objectifs

- Problématiser les liens entre attachement et séparation dans un contexte de placement en familles d'accueil.
- Sensibiliser les familles d'accueil aux enjeux de la séparation avec l'enfant en regard des liens d'attachement, ceci depuis leur propre position et en fonction du statut même de l'accueil.

La présente formation est une nouvelle édition de celle qui avait été proposée en juin 2018.

Modalités pédagogiques

Des apports théoriques en lien avec ces thèmes de l'attachement et de la séparation seront proposés. Tout au long de la journée, l'expérience des participant·e·s sera également largement mobilisée.

Lieu et horaire de la formation

Les cours ont lieu dans les locaux de la HETSL, chemin des Abeilles 14 à Lausanne, aux dates suivantes :

Jeudis 12 et 26 novembre 2026, de 19h00 à 21h30.

Intervenantes

Madame Emilie Werlen et Madame Héloïse Luy, psychologues-psychothérapeutes FSP.

Conditions financières

Les frais de formation sont entièrement pris en charge par la DGEJ. Il en va de même concernant les frais éventuels de garde des enfants durant le temps de la formation. Pour plus de précisions à ce sujet, merci de vous référer à votre chargé·e d'évaluation des milieux d'accueil (CEMA) au sein de la DGEJ.

Les frais de déplacement sont en revanche à la charge des participant·e·s.

Inscription et renseignements

Toutes les familles d'accueil agréées par la DGEJ peuvent participer à cette journée

Une attestation sera remise aux participant·e·s à la fin de la formation.

Le délai d'inscription est fixé au 30 octobre 2026. L'admission se fait sur la base des bulletins d'inscription reçus par ordre d'arrivée. Le nombre de participant·e·s est limité à 30 personnes. Pour des raisons pédagogiques, un nombre minimum de participant·e·s est requis pour que la formation puisse démarrer.

L'inscription se fait en ligne via le lien suivant :

<https://hetsl.wufoo.com/forms/wytoc5z1sglfbi/>

Une fois inscrit·e·s, les participant·e·s s'engagent à suivre les deux soirées de formation, lesquelles sont indissociables l'une de l'autre.

Renseignements concernant les aspects administratifs :

Carole de Torrenté, e-mail : carole.detorrente@hetsl.ch

Renseignements concernant la formation :

Anne-Françoise Pont Chamot et Marc Devigne co-responsables de la formation

anne-françoise.pont-chamot@hetsl.ch / Tél : 021 651 62 81

marc.devigne@hetsl.ch / Tél : 021 651 03 75